

■ **LY HAO SENG et LY KIM LIEN**, à Meyrin, restauration, import-export de produits asiatiques, etc (FOSC du 02.07.2003, p. 8). La procuration de Chiu Tak Ming est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Bucher Michel, de Genève, à Meyrin.

Journal no 6647 du 04.06.2004
(02304216 / CH-660.1.255.003-6)